

Mort du juge Borrel: un témoin clé évoque des pressions de Djibouti

03 janvier 2014

AFP

Un témoin clé dans l'affaire de la mort du juge Bernard Borrel en 1995 à Djibouti, détenu récemment au Yémen, affirme dans un entretien vendredi à Mediapart avoir fait l'objet de pressions de Djibouti pour revenir sur son témoignage.

Contacté par l'AFP, Mohamed Alhoumekani, ex-membre de la garde présidentielle djiboutienne, a également confirmé avoir "déposé plainte la semaine dernière au tribunal fédéral de Bruxelles pour séquestration contre les gouvernements du Yémen et de Djibouti".

Les autorités de Djibouti n'étaient pas joignables dans l'immédiat pour réagir.

En février 2000, l'homme, qui réside en Belgique, avait impliqué dans la mort du juge français l'actuel président djiboutien Ismaïl Omar Guelleh et son entourage. Son témoignage avait relancé l'enquête.

Le 23 août dernier, M. Alhoumekani avait été arrêté au Yémen, suscitant l'inquiétude de ses proches et de la famille du juge Borrel. Les autorités yéménites avaient mis en avant une demande d'arrestation émise par Interpol à l'initiative des autorités de Djibouti. Il a finalement été libéré le 8 octobre.

M. Alhoumekani affirme que dès son arrestation, "à l'aéroport de Saana par la sécurité nationale", un haut militaire djiboutien lui a demandé de revenir sur son témoignage dans l'affaire Borrel.

"J'ai été conduit à la prison de Marzaki, sans billet d'écrou ni aucun ordre du parquet, sans avoir été présenté à la moindre autorité judiciaire. J'y suis resté 47 jours", affirme l'ancien officier, qui a la double nationalité belge et yéménite.

Selon lui, un député yéménite lui a alors rendu visite, là aussi pour lui proposer d'"aider" le président djiboutien.

Le témoin affirme encore avoir été la cible de coups de feu dans sa voiture au Yémen, deux jours après sa libération.

Puis, alors qu'il était privé de son passeport, de nouvelles "réunions" auraient eu lieu avec des officiels yéménites et djiboutiens. "L'on voulait que je signe des attestations officielles, disant d'abord qu'il n'y a pas eu d'attentat contre moi, et puis que mon témoignage dans l'affaire Borrel avait été dicté par des personnes malveillantes", affirme-t-il. Il a aussi évoqué aussi une proposition financière, "5 millions de dollars pour moi, 5 millions de dollars pour Elisabeth Borrel", la veuve du juge. Proposition qu'il a refusée, déclare-t-il, en affirmant avoir "réussi à quitter clandestinement le Yémen".

Lors de son témoignage en 2000, M. Alhoumekani avait affirmé avoir assisté à une réunion au cours de laquelle l'actuel président djiboutien Ismaïl Omar Guelleh, alors chef de cabinet du président de l'époque, était informé de la mort du "juge fouineur", dont le corps avait été retrouvé à moitié carbonisé dans un ravin. La piste du suicide avait été initialement privilégiée.

arb-jri/fff/DS